

**Décembre 2016**

## **UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LA SANTE**

La mise en place de nombreuses actions de santé, de prévention et de campagnes de sensibilisation, et la lutte contre les inégalités sociales et territoriales en matière de santé, constituent depuis plusieurs années une priorité de la Municipalité.

Cette dynamique prend vie avec la présence de nombreuses structures de santé sur le territoire communal : un Centre municipal de santé (CMS), deux Centres de protection maternelle et infantile (PMI), un Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP), un centre de guidance infantile, un établissement de soins de suite et de réadaptation, l'Institut Médical de Romainville (IMR) et bientôt la Fondation Léopold Bellan. L'environnement médical est complété avec 23 médecins libéraux, généralistes et spécialistes, trois cabinets infirmiers, un laboratoire d'analyses médicales, sans oublier des structures limitrophes telles que l'Hôpital Intercommunal André Grégoire, deux cliniques avec des urgences 24h/24 et un service de soins infirmiers à domicile.

Aujourd'hui afin de conforter une politique volontariste et d'impulser une nouvelle dynamique de l'action publique en matière de santé, la Municipalité a décidé de s'inscrire dans une démarche de création d'un Contrat local de santé (CLS) qui, en partenariat avec l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs concernés, permettrait une meilleure coordination des différentes interventions en les développant au sein d'un même dispositif et autoriserait ainsi un gain d'efficacité.

**Pour le Forum de Romainville,  
VIVIANE VAN DE POELE  
forumderomainville@laposte.net**